

DOCUMENT DE TRAVAIL NON DEFINITIF

DEUXIEME PARTIE : BILAN-EVALUATION 2018/2021

1. LA METHODOLOGIE D'EVALUATION ET LE COMITE DE PILOTAGE CONSULTATIF

Il est intéressant de consacrer une place à la méthodologie mise en place pour réaliser ce Projet Social.

Et ce d'autant plus qu'au-delà du travail effectué sur le fond, cette méthode de travail met en lumière le fonctionnement d'un Comité de Pilotage Consultatif, qui entre aussi dans nos objectifs 2018/2021.

Au préalable, il est utile de poser le cadre général de la réalisation de ce Projet Social en lien avec les circulaires C.A.F., le cadre des valeurs de référence, le choix d'une évaluation, etc.

1.1 LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales.

La nouvelle circulaire C.N.A.F. de 2012, (circulaire C.N.A.F. n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale) constitue le support de référence pour l'ensemble des C.A.F. à application immédiate, pour les missions suivantes des Centres Sociaux :

« L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Dans le cadre général de l'animation de la vie sociale,

les Centres Sociaux ont des missions complémentaires :

- Organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers des habitants, des familles et des groupes et des associations*
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés*
- Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire*
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles*
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires »*

La poursuite de nos 5 objectifs de nos divers projets sociaux depuis 2003, nous semblent en lien direct avec ces missions générales des Centres Sociaux.

La nouvelle circulaire de 2016 (circulaire 2016-005 du 16 mars 2016 en annexes) complète celle de 2012 en insistant sur plusieurs points :

- Les qualifications et les fonctions des personnels, notamment le directeur et les postes de chargé d'accueil et de référent Familles.

Ces postes sont fondamentaux pour les agréments et les subventions qui en découlent en lien direct.

Comme indiqué dans un organigramme général, le directeur est diplômé DEFA depuis 1998/DEJEPS/DESPEPS en poste depuis la création du Centre Social en 2003.

La référente familles est diplômée D.E. Conseillère en Economie Sociale et Familiale depuis 2003 et en poste depuis janvier 2005.

La chargée d'accueil diplômée BAC est en poste depuis 2011 et titularisée depuis 2017. Elle a suivi diverses formations pour ce poste particulier à Vergèze très polyvalent qui accueille près de 1700 adhérents

- La démarche participative des usagers/habitants comme élément fondamental de l'agrément des Centres Sociaux.

Ce point sera aussi détaillé dans l'évaluation de l'objectif 3 du Centre Social. A noter d'ores et déjà qu'en dehors des actions collectives et ateliers, une soixantaine de bénévoles en 2018 et une trentaine en 2020 sont présents régulièrement dans la vie du Centre Social.

La participation à l'élaboration de ce Projet Social 2022/2025 sera détaillée dans un paragraphe suivant sur la démarche d'élaboration du Projet Social ;

1.2. UNE EVALUATION PLUS QUANTITATIVE QUE QUALITATIVE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière.

Mais il est vrai aussi qu'à Vergèze, nous insistons plus sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations.

La question même de l'évaluation est complexe. Pour Charles Hadji¹, évaluer, c'est « se prononcer sur ».

Ces trois simples mots génèrent une quantité de questions et de réponses théoriques et opérationnelles importantes qui dépassent la réalisation du Projet Social.

En synthèse, cela pose les questions de la subjectivité prégnante de l'évaluateur, des modes d'évaluation retenus jamais complets et leurs résultats toujours partiels, dans une période toujours particulière et définie, et ce dans un contexte local où sa vision réelle est aussi difficile à poser de l'extérieur (par exemple par un cabinet d'études) comme de l'intérieur (par un comité de pilotage).

Et les auteurs de différents champs théoriques s'interrogent depuis toujours.

¹ Hadji Charles – Evaluation les règles du jeu – E.S.F. – Paris 1989 – 190 pages

De Hérodote cinq siècles avant notre ère, jusqu'au dernier ouvrage de Lionel Naccache ², en passant par tous les travaux en communication depuis leur développement après les années 50/60, ou par ceux de Paul Watzlawick et ses collègues de l'école de Palo Alto dans les années 70, tous posent la relativité d'**une évaluation totale et complète, et donc d'une certaine façon, réelle, quelques soient les outils utilisés. Et à fortiori sur l'évaluation qualitative.** (l'anecdote des moutons de Dirac est un peu exemplaire à cet effet). Par exemple, comment évaluer justement les applaudissements très nourris à la fin du spectacle du 13 décembre 2019 avec plus de 130 bénévoles sur scène devant 1000 spectateurs ? ([Chansons Françaises 13122019 CSC M Pagnol Vergèze - YouTube](#)) Pour le spectacle, les chanteurs, l'ambiance, pour le Centre Social ? Et un questionnaire aurait-il pu saisir la réalité des ressentis ? N'oublions pas qu'un questionnaire est toujours le choix de questions choisies à un moment donné par une personne donnée dans un moment donné, dans un objectif donné. Et dont l'interprétation est donc toujours relative. Même l'évaluation des évaluations quantitatives sont sujettes à question. Churchill n'a-t-il pas dit « je ne croirai plus jamais aux sondages, sauf ceux que je peux manipuler personnellement ». Au-delà du trait d'humour, cela montre bien la relativité même des chiffres et de leur interprétation. Par exemple, le Centre Social a commencé avec quelques dizaines de personnes non adhérentes à sa création en 2003 jusqu'à un record en 2019 de 1679 adhérents, 36 structures adhérentes, 62 bénévoles, 40 actions collectives, etc. Cette avalanche de chiffres positifs veulent-ils pour autant dire que nous réalisons complètement nos objectifs et nos missions de Centre Social ? A titre collectif et plus encore à titre individuel ? Il serait présomptueux ou pour le moins finalement peu professionnel de l'avancer.

De ce fait, **c'est avec cette conscience Vergézoise basée sur une prudence indispensable en terme d'évaluation, que nous allons essayer d'évaluer au mieux la mise en œuvre de nos 5 objectifs de 2018 à 2021, en lien avec la demande de la C.A.F.**

Cela dit, sans omettre les retours qualitatifs (par exemple dans la consultation en ligne [CONSULTATION DES HABITANT\(E\)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT\(E\)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL | Framaforms.org](#)) il semble pertinent **de travailler essentiellement sur une évaluation quantitative et sur la présentation des faits et des actes** du Centre Social sur ces quatre dernières années.

Sur l'interprétation de cette évaluation quant à l'atteinte plus ou moins grande des objectifs en lien avec les missions du Centre Social, sans exclure des hypothèses de réponses, il semble bien que c'est à la C.A.F., à la fois extérieure et évaluatrice, et qui donne ou pas in fine l'agrément « Centre Social », qu'il revient la place et la compétence de la poser.

² Naccache Lionel – le Cinéma Intérieur – Editions Odile Jacob – Paris 2020 – 240 pages

1.3. LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers.

Celle-ci a été renforcée par une charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F. et le Conseil Départemental du Gard et l'état, qui conforte ces valeurs.

1.4 L'EVOLUTION DES ADHERENTS DEPUIS 2017

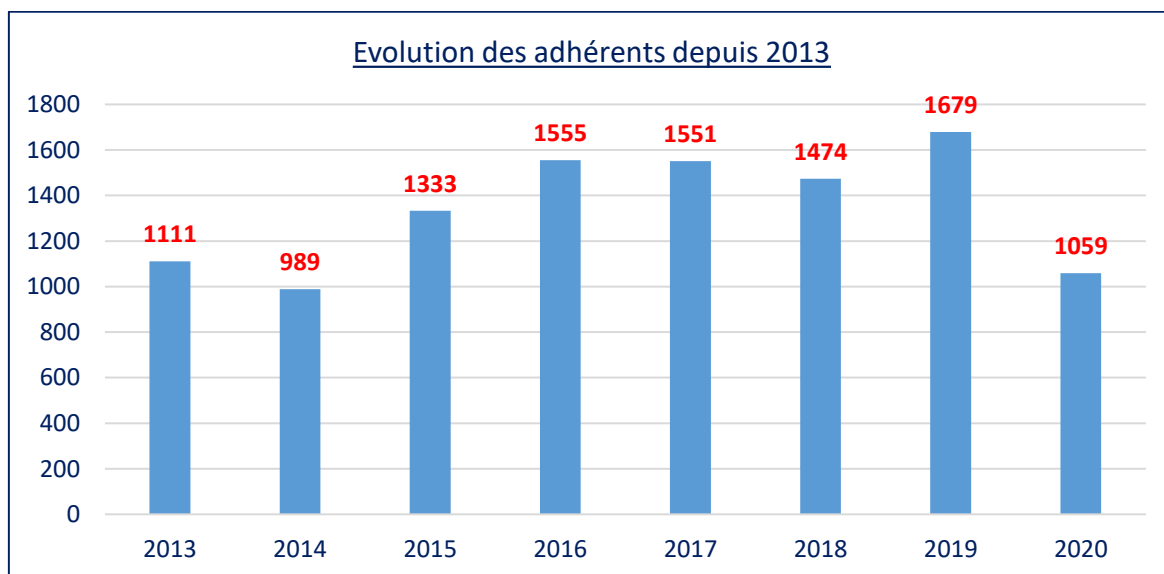
A la création du Centre Social 100 à 150 personnes le fréquentaient mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés.

En s'appuyant sur les locaux importants du Centre Social, il a été facile de mettre en place des actions et l'accueil de structures proposant aussi des activités.

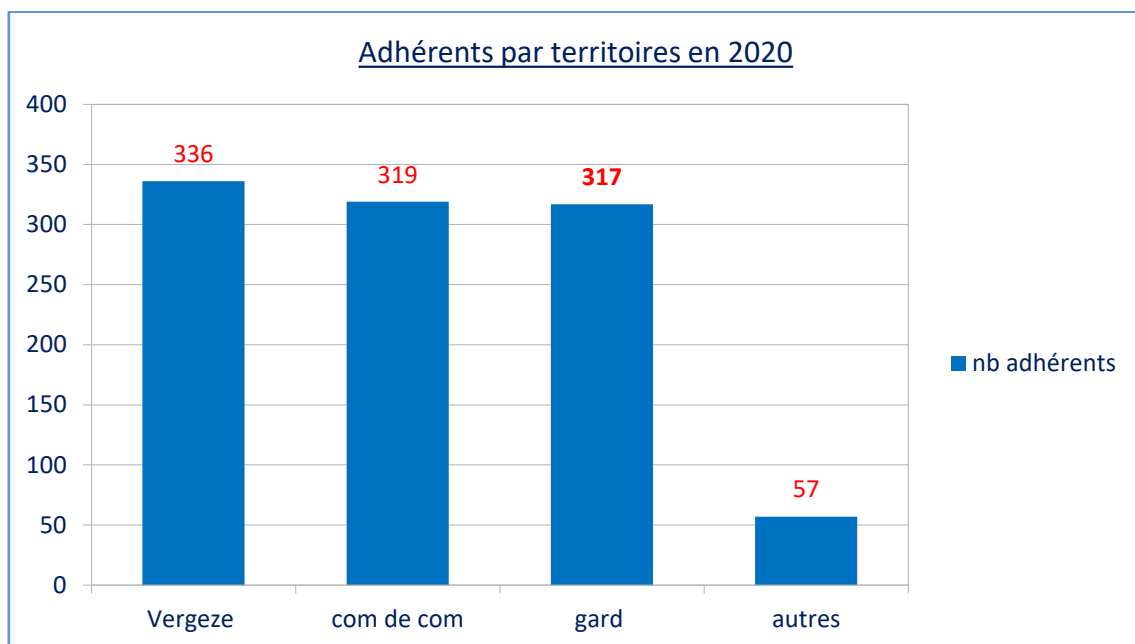
Dès le départ, le principe d'une adhésion par adhérent et par structure adhérente a été posée et cela a demandé quelques années avant d'être bien accepté.

Le développement du Centre Social s'est traduit par une augmentation des adhésions avec un record en 2019 de 1679.

A noter aussi que le nombre de nouveaux adhérents est d'environ 10 à 15 % selon les années



Il est intéressant de zoomer sur l'origine de domicile des adhérents et les tranches d'âges



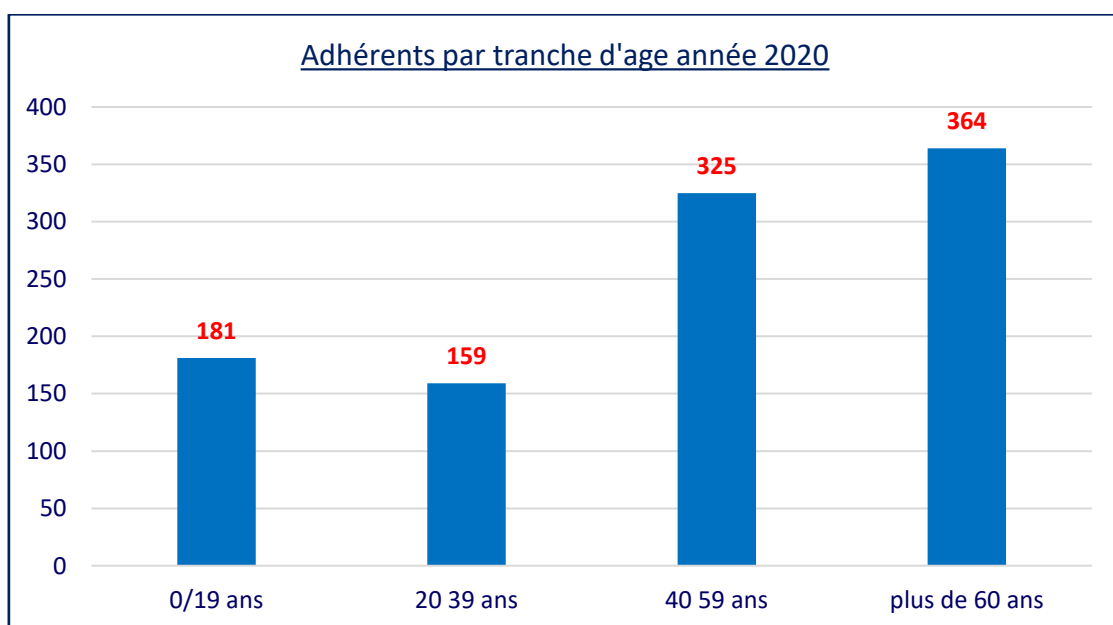
La compétence du Centre Social est communale, mais bien sûr, l'accueil est inconditionnel pour les adhérents qui viennent en grande majorité d'autres communes que Vergèze (70%). Cette situation est la même dans les autres lieux d'accueils de Vergèze.

Les adhérents représentent environ 7 % des Vergézois, mais le pourcentage est plus important sur les plus de 40 ans.

Les adhésions sont pour moitié individuelles et pour moitié familiales.

Il n'est pas exclu que le tarif des adhésions joue une influence (10 euros pour Vergézois et 20 euros pour non-Vergézois, que cela soit à titre individuel ou collectif).

L'équipe a créé au fil des années des ateliers qui accueillent environ 250 adhérents réguliers par semaine, animés directement par l'équipe



Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 18% des adhérents, ce qui, ramené au pourcentage des Vergézois est bien inférieur aux 20% des jeunes de moins de 15 ans habitant à Vergèze.

La compétence Enfance jeunesse exercée par la communauté des communes en est la principale raison, même s'il n'y a plus d'actions spécifiquement pour les adolescents sur le territoire

Ces données brutes des adhésions sont intéressantes. Mais elles doivent être mises en perspective avec l'évaluation des 5 objectifs ci-après. **Il faut garder à l'esprit que ce sont près de 100 personnes qui franchissent chaque jour la porte du Centre Social, soit plus de 20 000 par an.**

1.5. LE CADRE FINANCIER POSITIF

La vie du Centre Social, ses actions et leur évaluation sont en lien avec ses finances.

Le Centre Social est en gestion publique avec les règles de la comptabilité M14. Le C.C.A.S. présente ses comptes administratifs avec ces règles.

Le Centre Social produit des Budgets Prévisionnels et Comptes de Résultats avec les règles de la comptabilité privée, notamment pour ses partenaires financeurs.

Cette complexité pouvant apparaître comme une difficulté potentielle a été intéressante car d'année en année elle a permis d'organiser :

- Un partenariat de travail fort avec le service comptable du C.C.A.S. pour se caler entre professionnels sur les règles semblables ou différentes des deux comptabilités. En effet, cela aboutit toujours à des résultats annuels différents avec les mêmes chiffres de base (notamment en raison des dépenses et recettes constatées ou pas au 31 décembre).

Mais sur le long terme, et en cas d'arrêt de la comptabilité privée et publique, après plusieurs années de fonctionnement, les chiffres finaux seraient les mêmes.

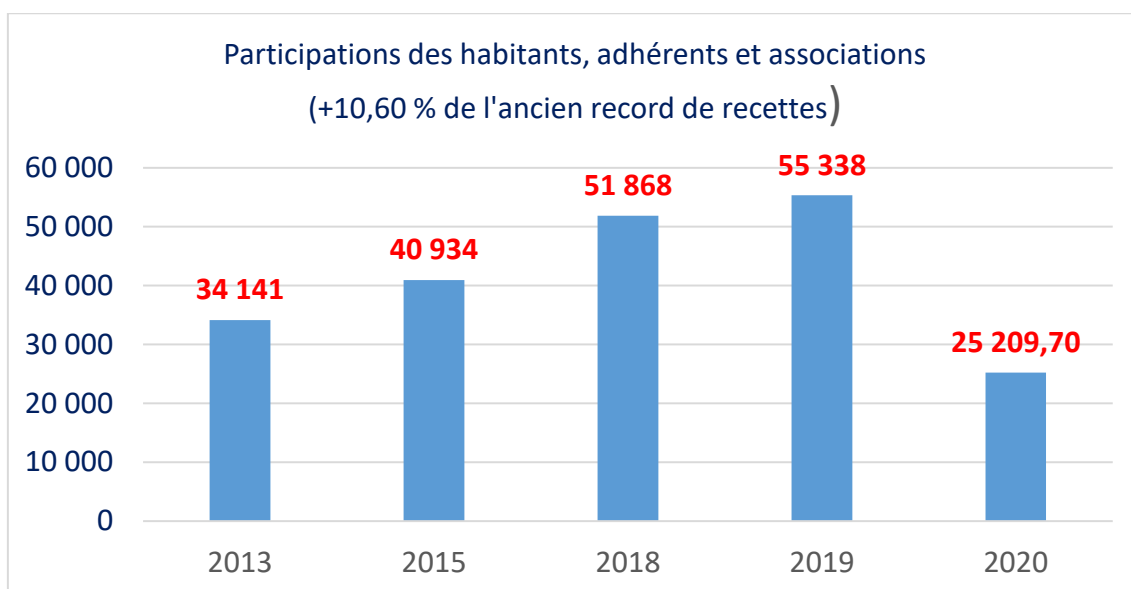
- Un travail pédagogique avec les administrateurs du C.C.A.S. qui a continué d'être mené durant les années 2018 et 2019 pour les Budgets Prévisionnels et Comptes de Résultats ; Ce travail doit être approfondi avec les nouveaux élus en 2020.

Fin 2017, le Centre Social avait accumulé depuis 2008 214 740 euros d'excédents.

Depuis 2018, les excédents ont été de 19 225 euros sur 245000 euros de mouvements financiers réels, de 38 890 euros en 2018 sur 274 959 euros et de 39 104 euros en 2020 sur 243 430 euros de mouvements financiers.

Cela indique à fin 2020 un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008.

Outre une gestion forcément prudente dans les prévisionnels avec des locaux aussi grands, susceptibles de générer de grosses dépenses en cas d'incidents imprévus, ces résultats sont aussi **la conséquence d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes**, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19.



D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originels du Centre Social, joue un rôle non négligeable ces dernières années. Cela concerne des partenaires nouveaux depuis 2017, avec la C.F.P.P.A. du Gard, la subvention sur la M.S.A.P. puis France Services à partir de 2021, la C.N.A.V. et A.G.2 R. en 2020.

Ce sont environ 60 000 euros en plus de recettes ces dernières années, qui complètent celles de la C.A.F., du Conseil Départemental du Gard et de la commune de Vergèze.

Cette gestion évaluée positivement par beaucoup, est aussi en lui-même un élément d'évaluation de la capacité du Centre Social à mettre en œuvre un Projet Social sur le long terme dans sa dimension financière.

1.6 LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS.

Depuis plusieurs années, le Centre Social remplit les données de Vergèze dans le système SENACS mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France.

Cela permet aux 2200 Centres Sociaux de comparer certaines de leurs données avec les Centres Sociaux de leur département, de leur région et de France. Voici les données de 2019 (celles de 2020 ne seront effectives quand toutes les structures auront intégré leurs données d'ici fin 2021).

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation commune sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation Conseil Départemental (%)	4	12

Pas très différentes des autres années, elles montrent que le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel que la moyenne, mais qu'il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (Il a par ailleurs été indiqué l'augmentation des autres partenariats)

La participation de la commune en subvention financière est d'environ 25 000 euros par an depuis 2008. Cela participe au financement des 4.6 E.T.P. du personnel au Centre Social et des charges des actions et du fonctionnement du Centre Social.

Sur les trois dernières années, le montant total de la subvention de la commune a été de 47 173 euros soit moins de 16 000 euros en moyenne.

A cela, il faut ajouter, tous les ans, du personnel mis à disposition pour 1.3 ETP pour environ 41 000 euros et un montant de charges supplétives pour la valeur locative des locaux, le personnel des services techniques, et les amortissements pour environ 75 000 euros.

Au total, la participation de la commune pour 2020 peut être valorisée à hauteur totale de 131 000 euros.

Ainsi, le rapprochement de ces données avec le paragraphe précédent sur les finances indiquent quelques critères importants à retenir pour l'avenir du Centre Social, notamment la capacité du personnel dans sa composition actuelle à pouvoir suivre l'évolution importante du Centre Social ces dernières années.

1.7. LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL

Dès 2020, le Centre Social a eu conscience que la communication sur la réalisation et la participation même des habitants sur le Projet Social seraient contrariés en raison de la situation sanitaire.

Aussi, outre la communication habituelle par mails, réseau social, site et bulletin distribué tous les trois mois dans tous les foyers Vergézois, nous avons opté par organiser dès décembre 2020 **des rencontres en présentiel quand cela était possible et distanciel, via des visioconférences.**

De plus, nous avons alimenté notre site www.centresocial.vergeze.fr dans un onglet spécial « Projet Social 2022/2025 » avec tous les documents présentés lors de ces rencontres. Cela a permis aux personnes ne pouvant être présentes ou se connecter aux réunions, de prendre connaissance au fil des mois de tout le travail réalisé. De plus, cela leur permettait d'intervenir dans la réalisation du Projet Social quand ils le pouvaient ou souhaitaient avec le même niveau d'informations.

Sauf exception, une rencontre par mois a permis de distinguer l'étude :

- des informations générales sur le Centre Social (missions, définition d'un Centre Social, circulaire C.N.A.F., etc.). Cette première information globale était indispensable pour pouvoir ensuite entrer dans le sujet, avec des personnes pas forcément toutes impliquées au quotidien.
- du diagnostic local et d'une présentation sommaire du Centre Social (1^{ière} partie du document final) et du questionnaire papier à diffuser largement.
- de l'évaluation de la période 2018/2019 et du questionnaire mise en ligne.
- de la méthodologie globale de réalisation et de l'évaluation 2018/2021 (2^{ème} partie du document final)

- Puis fin juin, à partir de la validation d'une synthèse de l'évaluation globale 2018/2021, sur la base des 5 objectifs à renouveler, travailler sur des orientations d'actions pour les quatre prochaines années.

- Fin juillet, globaliser et finaliser l'ensemble et les orientations d'actions 2022/2025

- Début septembre, écrire la partie du projet « Collective-Familles », et finaliser le document pour validation des publics puis du C.C.A.S de Vergèze avant envoi à la C.A.F. dès que possible avant fin 2021.

(Nous avons obtenu l'accord de la C.A.F. pour déposer ce document d'ici fin 2021, pour avoir un agrément au 1^{er} janvier 2022 et n'être pas pénalisé dans le calcul de nos subventions si la Commission d'Action Sociale n'étudiait pas le dossier avant début 2022).

Bien sûr, cette méthodologie n'est pas parfaite en terme de participation des publics. Mais dans un contexte difficile pour beaucoup des publics et pas seulement en termes de santé, mais aussi au niveau professionnel et relationnel, il a été difficile d'optimiser la participation du public à la réalisation du Projet Social.

Cette question est récurrente à chaque Projet Social et dans beaucoup de Centres Sociaux. Outre la confiance des adhérents et des structures adhérentes dans la réalisation d'un projet qui favorise au mieux leur vie au Centre Social, ils participent par ailleurs beaucoup dans d'autres domaines. (voir évaluation objectif 3).

Concernant le questionnaire ci-après, il a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles (mails, réseau social, foyers de Vergèze, etc.)

CONSULTATION DES HABITANT(E)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT(E)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Vergèze

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze est un **CENTRE SOCIAL**, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard depuis 2003.

Il est conventionné depuis cette date avec le Conseil Départemental du Gard.

Il est adhérent à la Fédération Régionale des Centres Sociaux et à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vergèze, sous l'autorité de sa Présidente, Madame Pascale Fortunat-Deschamps.

L'agrément « Centre Social » de la C.A.F. nous est accordé sur la base d'un Projet Social, faisant le bilan de la période écoulée et proposant des objectifs pour les 4 années suivantes. Cet agrément est très important, car il conditionne la vie de la structure, ses partenariats et ses moyens financiers, pour mettre des actions en place pour les habitants.

Avec un Comité de Pilotage réunissant des habitants, des bénévoles, des associations, des professionnels et des élus, **un Projet Social 2022/2025 est en cours de réalisation jusqu'en décembre 2021.**

C'est dans le cadre de ce travail partenarial que **cette consultation s'adresse à tous les Vergèzois(es) et à tous les adhérent(e)s du Centre Social.**

Nous avons besoin de votre avis, que vous soyez adhérent(e) ou pas, de vos critiques et de vos propositions pour **réaliser, ensemble**, un Projet Social 2022/2025 répondant au mieux aux besoins de tous les publics accueillis.

Ce questionnaire rempli peut être envoyé ou déposé au CSC M Pagnol ou à la Mairie de Vergèze **avant le 31 mai 2021.**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site **www.centresocial.vergeze.fr** (voir l'onglet « zoom sur des actions ») **ou sur notre page facebook.**

Merci d'avance de votre participation.

Pascale Fortunat Deschamps, Présidente du C.C.A.S. de Vergèze
et le Comité de Pilotage du CSC M Pagnol.



1) Connaissez vous le CSC M Pagnol ? ☐ OUI ☐ NON

2) Etes vous adhérent (e) ? ☐ OUI ☐ NON

- Si oui, depuis quand ? :

3) Venez vous au CSC M Pagnol :

- Pour pratiquer l'activité d'une association ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui laquelle ou lesquelles ? :

- Pour les actions spécifiques « Centre Social » du CSC M Pagnol ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui lesquelles ? :

- les deux ? ☐ OUI ☐ NON

- Seulement pour accompagner une personne pratiquant une activité ? ☐ OUI ☐ NON

4) Venez vous au CSC M Pagnol ? ☐

- 1 fois/jour ? ☐

- 1 ou plusieurs fois/semaine ? ☐

- Uniquement pour une action précise ? ☐

5) D'après vous, quelles doivent être les missions/actions d'un Centre Social ? :

- Etre un lieu d'écoute, d'information et d'orientation ☐

- Favoriser le lien social local ☐

- S'occuper des personnes en difficultés ☐

- Favoriser la vie associative ☐

- Mener des actions de loisirs pour les enfants (<12 ans) ☐

- Mener des actions de loisirs pour les jeunes (12/18ans) ☐

- Mener des actions collectives pour adultes ☐

- Mener des actions collectives pour seniors ☐

- Mener des actions de prévention tous publics ☐

- Accompagner les publics dans leurs projets professionnels ☐

- Favoriser la citoyenneté ☐

- Favoriser la participation à la vie locale ☐

- Quelles autres missions/actions ?... (à préciser) : ☐

7) Pensez vous que le CSC M Pagnol réponde aux missions d'un Centre Social telles que vous les concevez ?

- Si oui pourquoi ? :

- Si non pourquoi ? :

8) Que pensez vous des actions mises en place ? :

    
« nul » « mauvais » « moyen » « bien » « très bien »

- Actions collectives (ex : 13 juillet, film...)     

- Actions partenariales (ex : Bio, Europe...)     

- Actions évènementielles (ex : chansons françaises du 15/12/2019...)     

- Accompagnement Scolaire pour collégiens     

- Accueil des adhérents et associations     

- Point emploi et formalités administratives     

- Rencontre-débats (Prévention, Santé...)     

- Atelier gym /mémoire/théâtre pour anciens     

- Atelier Parent-Enfant /théâtre Jeunes     

- Sorties Familles et Festival d'Avignon     

- Soutien aux 36 associations du CSC     

- Plateforme Sociale (MSAP, permanences...)     

- Actions Seniors (ex: Journal, sorties...)     

- Autres (à préciser) :     

9) D'après vous, quelles sont les Actions et/ou les Ateliers que le Centre Social devrait mettre en place ou renforcer ? :

- Pour quels publics ? :

- Pourquoi ? :

10) Commentaires et propositions libres :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- **Vous êtes :** une femme ☐ un homme ☐

- **Age :** - < 20 ans ☐ 20/39 ans ☐
- 40/59 ans ☐ 60/74 ans ☐ 75 ans et + ☐

- **Situation professionnelle :**

- **Vous habitez votre commune depuis ? : ans**

A Vergèze (sud voie ferrée) ☐ A Vergèze (nord voie ferrée) ☐

Quelle autre commune ? :

- **Vous répondez à ce questionnaire comme (entourer votre réponse) :**

Habitant / Responsable Associatif / Elu Autres :

Les résultats de cette consultation seront intégrés au Projet Social et pourront vous être communiqués à votre demande.

- **Coordonnées FacultatIVES :** (si vous souhaitez être informé(e) de ces résultats ou avoir communication régulièrement de nos actions)

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Centre Socioculturel Marcel Pagnol

Centre Social agréé C.A.F.

99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze

Tel : 04 66 35 32 92 Courriel : centresocial.vergeze@wanadoo.fr

Site: www.centresocial.vergeze.fr

AS

Ce questionnaire a été aussi mis en ligne en mars

Pour la réunion du 26 mai, une dizaine de questionnaires papier et une trentaine de réponses en ligne devaient être étudiées, mais en proposant une prorogation des réponses possibles jusqu'au 15 juin.

1.8. UNE CLE USB POUR NOS ACTIONS 2018/2021

Enfin, pour être plus concret pour le lecteur et plus complet dans notre présentation des actions à évaluer, au lieu de mettre seulement quelques documents en annexes dans le document final, il sera joint à ce Projet Social 2022/2025 une clé USB récapitulant toutes les étapes de sa réalisation. De plus il sera intégré dans des répertoires spécifiques pour les années 2018 à 2021, tous les documents réalisés à l'occasion de ces actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films.

En plus de permettre à la C.A.F. de visualiser plus encore le travail réalisé dans des documents très concrets, cela constituera une mémoire plus complète de ces années 2018 à 2021.

Après l'obtention de l'agrément 2022/2025, Il sera intéressant à terme, de pouvoir mettre sur notre site toute cette mémoire des années 2018/2021.

2 L'EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2018 ET 2019 (voir la réunion du 24 avril 2021)

3 L'EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2020 ET 2021

Des montagnes russes !!!

Comme déjà indiqué, il a été opté pour faire une évaluation globale de l'année 2020 et d'une partie de 2021 ensemble en raison de la situation sanitaire qui a bouleversé tous les fonctionnements du Centre Social.

Le visionnage des deux diaporamas mis dans le répertoire 2020 et 2021 de la clé USB jointe, met en exergue les présents propos d'une période vécue depuis début 2020 comme des montagnes russes, qui a demandé à l'équipe bien des adaptations.

3.1 EN MARS 2020



Début 2020, après le succès du spectacle à Vergèze Espace de décembre 2020, l'avenir semble serein sur les deux dernières années du Projet Social et dans l'attente des élections municipales qui élira un nouveau Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les actions habituelles redémarrent, le Centre Social accueille la C.F.P.P.A. du Gard et une réunion entre les C.C.A.S. des communes de Codognan Mus et Vergèze, les jeunes du C.L.A.S. vont au théâtre, etc

Et la pandémie de la Covid-19 se propage en France et « les montagnes russes » des conséquences pour les activités du Centre Social, de cette crise sanitaire démarrent le vendredi 13 mars 2020 !

Dès ce jour, l'équipe sauf le directeur est mise en télétravail avec la répartition des dossiers et des fichiers, pour être opérationnelle dès l'annonce officielle du confinement. Le directeur présent au Centre Social fait l'interface entre l'équipe, les adhérents et structures adhérentes, les services de la commune, et les partenaires comme par exemple la Croix Rouge.

Jusqu'au 1^{er} déconfinement près de 200 personnes sont suivies toutes les semaines par l'équipe, nos structures adhérentes qui ont été mobilisées à cet effet, proposent des contacts ou des vidéos pour environ 1000 personnes. 18 personnes en grande vulnérabilité sont soutenues en lien avec le C.C.A.S et la Croix Rouge (alimentation, médicaments).

Il est proposé aux adhérents de nous faire part de leurs ressentis pour en faire un document mémoire, car la période est tout de suite ressentie comme importante. Mais à part quelques réponses, le projet ne prend pas et la réflexion sur cette mémoire à construire continue.

3.2 LE 1^{er} DECONFINEMENT EN MAI 2020



Les actions d'accueil au Centre Social reprennent surtout en extérieur et en petits groupes (ateliers pérennes, activités de certaines associations, les rendez-vous de la M.S.A.P. etc).

Nous créons en juin « un espace d'écoute et de paroles » encadré par une thérapeute, mais il ne va accueillir que 3 ou 4 personnes.

La volonté de créer une mémoire collective débouche sur un projet de film. L'équipe travaille sur le scénario et les rushs. Un professionnel est engagé pour filmer et faire le montage des choix de scènes pour la plupart fait par l'équipe.

Des seniors, des jeunes, des élus, des professionnels de santé sont invités à exprimer leurs ressentis. Le film va se construire de mai à juillet.

A partir de quinze heures de rushs « **Paroles de (Dé)Confinés** » va être réalisé et prévu d'être lancé pour la Semaine Bleue. (Il sera mis aussi youtube <https://www.youtube.com/watch?v=K1AbVuKLgDo> et une bande annonce de 3mn du film de 23 mn sera aussi réalisée en plus).

Jusqu'à la fermeture du Centre Social pour congés en août, l'équipe continue autant que possible ses actions d'accueil et de soutien auprès des adhérents et associations et prépare la rentrée de septembre.

Notamment une rencontre est organisée avec les nouveaux élus du C.C.A.S. et de la commission d'actions sociales qui ont pris leurs fonctions fin juin. Cette réunion pour expliquer les valeurs et missions d'un Centre Social a lieu le 27 juillet dans les jardins avec la présence de notre administratrice C.A.F.

3.3 LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020 ET LE RECONFINEMENT EN OCTOBRE



La rentrée se fait avec optimisme mais en respectant des précautions sanitaires. Après quelques semaines, nous reportons ou annulons des actions pour les adultes (actions collectives et sorties familles) et pour les Seniors (4 des 5 actions prévues dans la Semaine Bleue).

Seul, le film « Paroles de (Dé)Confinés » sera lancé le 8 octobre au Théâtre de Vergèze puis ensuite largement communiqué. Il a été visionné plus de 600 fois.

Malgré la situation, ce sont 1059 adhérents qui vont prendre leur adhésion, ce qui est important dans cette période avec beaucoup d'incertitudes.

A l'annonce du reconfinement fin octobre, nous remettons en place le dispositif de soutien lancé en mars, mais avec une meilleure connaissance de ce qui est utile pour les adhérents et associations en présentiel ou distanciel. L'accueil individuel au Centre Social ou par téléphone est très important dans cette période où, en dehors des risques sanitaires, l'équipe entend de la part des adhérents, dans son suivi hebdomadaire, une lassitude morale en plus.

Nous gardons toutes les actions relevant du code de l'action sociale et des familles (public C.L.A.S., publics vulnérables, publics de la M.S.A.P., etc)

Nous créons des ateliers de lutte contre la fracture numérique animés par une professionnelle pour deux groupes de 4 personnes sur 15 séances. Ces ateliers deviendront même individuels dans le renforcement du confinement.

Et nous lançons le travail collectif sur la réalisation du Projet Social 2022/2025. La 1^{ère} réunion du 12 décembre, essentiellement en Visio, présente un bilan de l'année 2020 et un calendrier de travail pour réaliser ce projet social d'ici septembre 2021.

Enfin, au vu du flot médiatique ininterrompu sur la Covid-19 très anxiogène, nous tenons un fichier de statistiques de l'ARS Occitanie sur les hospitalisations, les mises en réanimation et les décès dans la région et le Gard. Ce document qui va continuer en 2021 permet à l'équipe d'avoir un discours le plus pragmatique possible sur la maladie.

3.4 ET CA CONTINUE EN 2021 !



Début 2021, la prudence reste de mise au fil des annonces gouvernementales sur les restrictions de déplacement et d'accueil. Certaines associations font des actions en petits groupes.

L'équipe continue son suivi à distance et son accueil au Centre Social des jeunes, des familles et personnes vulnérables.

Par ailleurs, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- Une rencontre entre les élus des C.C.A.S. de Codognan, Mus et Vergèze pour travailler sur la convention de partenariat signée en 2015. Les élus de Codognan et Mus ne sont pas contre une participation financière à certaines actions, notamment la réalisation du journal sur les trois communes dans le cadre de la convention avec la C.F.P.P.A. du Gard.
- Dans cette année scolaire troublée aussi, les temps du C.L.A.S. le mardi et le jeudi sont importants pour les collégiens.
- Une évolution du travail de l'animatrice en charge de l'action Promeneur du Net est proposée par l'équipe.
- Les réunions de travail sur le Projet Social, surtout en Visio. (la méthode explicitée dans le 1.7 indiquent les diverses étapes réalisées au cours de cette période jusqu'au 19 mai et les étapes suivantes pour finaliser le projet).
- Un travail sur l'accueil collectif de mineurs qui pourrait démarrer en septembre 2021, se met en place ; Des rencontres de préparation ont lieu entre élus et équipe ; Des contacts sont pris avec la S.D.J.E.S. du Gard sur les modalités réglementaires. Une visite de la politique jeunesse de Marguerittes est organisée pour les élus de Vergèze le 11 février. L'équipe prépare les décisions sur le projet éducatif à déposer avant fin juin pour un démarrage d'activités en septembre.
- En plus du questionnaire sur le Projet Social largement diffusé par mails, le Centre Social lance cette consultation en ligne [CONSULTATION DES HABITANT\(E\)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT\(E\)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL | Framaforms.org](https://www.framaforms.org/consultation-des-habitant(es)-de-vergeze-et-des-adherent(es)-du-centre-socioculturel-marcel-pagnol) Celle-ci doit compléter l'évaluation faite sur plusieurs mois avec les adhérents, les associations et les élus et devra être insérée dans celle globale à échéance de fin juin.

L'équipe avait proposé fin 2020 pour la journée internationale des droits de la Femme du 8 mars 2021, de réaliser avec les adhérents une action ou une exposition sur des portraits de femmes connues ou pas mais remarquables.

Le projet finalement réalisé par le Service Communication de la Commune de Vergèze avec la participation de l'équipe, donnera lieu à une exposition d'une centaine de portraits dans les rues de la commune, en Mairie et au Centre Social, au printemps 2021.

Par ailleurs, en avril 2021 où le confinement est plus strict, suite au film « Paroles de (Dé)Confinés », nous travaillons **sur un projet de studio de radio mobile au sein du Centre Social qui serait animé de façon intergénérationnelle, peut-être à partir de septembre 2021**. Il s'agirait d'entendre dans un premier temps les ressentis des adhérents sur ces périodes de « montagnes russes » vécues depuis octobre dernier, comme une sorte de suite au film.

L'objectif plus large de ce studio de radio mobile est d'être un outil au service de tous les adhérents, des actions et pour plus de lien sur la commune.

Enfin, **la M.S.A.P. est devenue à Vergèze, France Services**, avec une dizaine de structures dont les deux lieux en Mairie et au Centre Social (pour 12 heures par semaine) sont des espaces de réponses et de relais sur les problématiques du public. Ce développement en cours impacte le travail supplémentaire des deux animatrices mises sur ce poste.

Mais cette mission est d'autant plus importante dans cette période de confinement où des difficultés dans des dossiers peuvent devenir des problèmes personnels pour certaines personnes n'ayant pas forcément tous les outils pour les remplir ou pour se mettre en relation avec les institutions.

3.5 A PARTIR DU 19 MAI 2021



Le 19 mai est depuis plusieurs semaines, le jour annoncé par le gouvernement et largement diffusé dans les médias comme **un jour de libération** avec la réouverture des commerces non essentiels.

Les ateliers reprennent en extérieur **dans l'attente du 9 juin** (2^{ème} phase prévue de reprises des activités commerciales et non essentielles).

Un grand nombre **d'associations** et notamment les plus importantes nous indiquent **attendre juin et peut-être septembre pour recommencer**.

Nous sommes aussi prudents dans nos actions à venir car en dehors d'un flot médiatique sur les libertés retrouvées et les vaccinations en hausse, le fichier de suivi de l'A.R.S. Occitanie depuis mars 2020 indique qu'en région comme dans le Gard, le mois d'avril 2021 est le 2^{ème} mois le plus meurtrier et que si les décès en mai baissent, ils restent non négligeables.

Nous préparons néanmoins des actions de retrouvailles des adhérents le 2 juillet dans les jardins et l'accueil de jeunes européens trois semaines en juillet.

De plus, nous espérons pouvoir réaliser la traditionnelle action du 13 juillet sur la place de la république au centre de la commune (repas citoyen, animation musicale et dansante par les associations de chanteurs du Centre Social, feu d'artifices mis en place par la commune de Vergèze, repas « tiré du sac », bar et restauration par les commerces sur place).

Enfin, il est décidé de s'appuyer sur le travail réalisé l'an dernier pour proposer aux 36 structures adhérentes de repartir sur la base des mêmes plannings de salles et d'horaires, sauf nouvelles arrivées à prendre en compte. (Cela représente environ 5.5 E.T.P. d'activités, sans compter les 10 ateliers pérennes mis en place par l'équipe qui occupent près de 30 heures par semaine, soit 1/3 du travail de l'équipe d'animation de 88 h par semaine, trois personnels).

Pour compléter cette « présentation-évaluation » depuis début 2020, l'équipe est restée à 4.6 E.T.P. pour un compte de résultat 2020 de 375 540 euros et un résultat excédentaire de 39 104 euros (éléments détaillés dans le 1.5.) Outre une gestion forcément différente en 2020 et des actions également différente, tout en notant une participation forte des 1059 adhérents et des 36 associations pour un montant de 25300 euros dans l'année, **ce résultat a été obtenu grâce au soutien notamment financier de tous les partenaires du Centre Social** qui ont été maintenus, voire augmentés (la Commune de Vergèze, la C.A.F., le Conseil Départemental, la Carsat, la C.F.P.P.A. du Gard, Ag2r).

Par exemple, la C.A.F. a doublé la subvention exceptionnelle de 8000 euros sur ses fonds propres en 2020. Nous avons interprété cette décision comme une reconnaissance de nos missions auprès des publics.

De plus, les décisions en 2021 de deux autres partenaires semblent aller dans le même sens de la reconnaissance de la structure :

D'une part la Carsat qui a jugé notre demande de 4500 euros trop faible et l'a monté à 6000 euros en proposant en plus un soutien en investissement de 3000 euros pour l'achat de tablettes numériques.

D'autre part, la C.F.P.P.A. du Gard qui a accordé à notre projet pour les Seniors 31000 euros. C'est plus que l'an dernier, mais surtout nous avons eu 30000 euros sur 42000 euros demandés en 2020 et nous avons obtenu 31000 euros sur 34000 euros demandés en 2021.

Ce pourcentage de 91% d'obtention de subvention sur la demande générale est bien supérieur à la moyenne départementale des subventions accordées.

3.6. LA REUNION DU 26 MAI

Cette rencontre a permis de présenter la période 2020/2021 pour son évaluation ainsi que les résultats en cours de la consultation en ligne (sur la base de deux diaporamas des actions 2020 et 2021 et cet écrit).

En plus d'une évaluation globale reprenant ce qui a été mentionné dans cet écrit, les participants ont souligné plusieurs éléments d'évaluation complémentaires dans cette rencontre :

- La consultation en ligne sans grand succès à ce jour (33 réponses) doit être prorogée jusqu'au 15 juin et si possible développée.
- En lien avec cette consultation, la faible participation des adhérents à ce travail de réalisation. Cette question avait déjà été abordée, mais en termes d'évaluation elle mérite d'être travaillée à nouveau. Cela sera souligné dans l'objectif 2 « favoriser la participation des habitants au Projet Social ».
- Quelques explications ont été apportées sur des niveaux différents de participation selon les individus, le contexte sanitaire, des situations analogues dans d'autres Centres Sociaux sans empêcher non plus d'autres formes de participation importante (par exemple 62 bénévoles au cours de l'année sur des actions concrètes), et notre difficulté à mobiliser les habitants en dehors de la réalisation d'actions qui leur paraissent plus concrètes.

Les structures adhérentes ont vécu des situations très différentes. Cela mérite d'être interrogé. Il a été décidé lors de cette rencontre du 26 mai de réinterroger spécifiquement les responsables des structures adhérentes sur leur vécu depuis un an et leur vision de leur avenir au Centre Social.

Cela permettra de compléter l'évaluation et les orientations possibles de l'objectif 2 « favoriser la vie associative et les structures adhérentes »

3.7 JUSQU'A FIN JUILLET 2021 ???...

3.8. EN SYNTHÈSE DES ANNÉES 2020 ET 2021

Le lecteur conviendra qu'il eut été difficile, au vu de la situation sanitaire depuis un an, de tenter une évaluation classique des années 2020 et 2021, à fortiori quand 2021 est aussi l'année d'écriture du projet social suivant.

Ce choix d'une présentation chronologique en « montagnes russes » du travail au Centre Social corrobore la réalité du vécu de ces deux années au Centre Social de Vergèze. Cela avait pour but de le rendre aussi réel qu'il l'a été, même si cela complexifie son évaluation.

Néanmoins, sur ces deux dernières années, il est possible de poser l'évaluation suivante :

- L'adaptabilité du Centre Social et de l'équipe à soutenir au mieux, adhérents et structures adhérentes depuis plus d'un an, dans une situation inédite qui entérine son professionnalisme (parfois près de 200 personnes par semaine). En effet, personne au début 2020 n'aurait pu imaginer ces deux années, et c'est dans ce genre de difficultés nouvelles et subites que l'on peut mesurer la capacité d'une structure et de ses personnels à s'adapter, et ce, dans l'intérêt premier de ses publics accueillis.
- La mission de base d'accueil et d'un lieu de proximité de réponses, qui a été poursuivie sans relâche (en présentiel ou en distanciel, comme par exemple le C.L.A.S, les Seniors, France Services, etc.)
- Des actions préparées, puis reportées ou annulées puis de nouveau préparées mais de nouveau annulées ou reportées. Pour autant, cela n'a pas empêché des actions nouvelles réalisées ou en projet (le film « Paroles de (Dé) Confinés », en 2020, le projet de studio de radio mobile pour septembre 2021), ou des réflexions en cours sur l'accueil de tous les publics au Centre Social sur le long terme, ou de nouvelles actions de loisirs pour les adolescents.
- Un soutien fort et parfois même augmenté des partenaires financeurs du Centre Social.